

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

Déclaration du groupe CGT

Concevoir le rôle de la France dans une francophonie dynamique embrasse des sujets qui mériteraient d'être traités en tant que tels, comme l'enseignement du et en français. Cependant, tout en essayant d'éviter la dispersion, l'avis relève la gageure de répondre aux enjeux posés : démocratie, développement économique et social, culture et valeurs communes. Il pose, notamment sur les enjeux économiques, quelques barrières et a aussi le mérite de soulever plusieurs problématiques (mobilisation de l'OIF, désintérêt du gouvernement pour la francophonie...) et d'explorer des pistes de réponse (redéfinition du rôle de l'OIF, mobilisation des sociétés civiles organisées, développement de l'éducation et de la formation, exception culturelle...).

C'est pourquoi la CGT votera cet avis, même si la réponse apportée ne nous satisfait pas entièrement.

D'abord, c'est un texte très institutionnel, même s'il s'en défend dès l'introduction. Il est plutôt éloigné de la réalité des populations notamment des pays tiers, comme en témoignent la plupart des préconisations qui ciblent essentiellement les institutions. La mobilisation des sociétés civiles existe déjà, mais elle ne se formalise pas forcément via une structure dédiée ; cela n'en rend pas moins efficaces les actions conduites. Au contraire, cela permet à chaque organisation d'être sur son champ d'intervention et d'agir au plus près des populations, voire même avec elles.

Ensuite, alors qu'il fixe des objectifs à l'OIF et à l'Etat français, il ne donne que très peu de pistes sur les moyens d'y parvenir. En même temps, si le plaidoyer devenait le cœur de métier de l'OIF, il faudrait trouver d'autres acteurs pour agir sur le terrain et l'avis propose que les entreprises françaises soient ce vecteur. Or, ce ne peut ni être le seul ni se faire sans contraintes économiques, sociales et environnementales ni contrôle démocratique, bref sans une vraie politique de RSE.

Enfin, l'avis reflète une conception géopolitique de la francophonie centrée sur et rayonnant à partir de la France et fait l'impasse sur les apports des pays francophones. Il en résulte un texte parfois franco-centré. Par exemple, il préconise de renforcer les moyens des media francophones, mais ne traite que des media internationaux français sans traiter des moyens ni de l'indépendance des media francophones étrangers. Autre exemple : l'avis préconise de s'appuyer sur un « savoir-faire reconnu : l'expertise des entreprises françaises ». Pour autant, développer des coopérations avec d'autres savoir-faire portés par des entreprises étrangères francophones serait tout aussi créateur de richesses à partager.

La francophonie est aussi une certaine idée des apports de la France dans des domaines culturels et sociaux. Des idées incarnées par la déclaration des droits de l'Homme, des conceptions issues de la révolution, du siècle Lumières qui peuvent, encore aujourd'hui, nourrir les échanges avec nombre de

pays et participer à la construction d'un monde de paix et plus apaisé. Patrick Chamoiseau, fervent défenseur de la langue française, disait : « Porter la liberté est la seule charge qui redresse bien le dos »